



Compte rendu de L'assemblée générale de l'AMA du 21 mars 2023



N° 02/AMA /Bureau/Président du 3 avril 2023

L'assemblée générale de l'association du mémorial des aviateurs (AMA) s'est tenue le mardi 21 mars 2023 au musée de l'Air et de l'Espace (MAE).

Pierre Niclot ouvre la séance en remerciant les participants et en rappelant qu'à la fin de la réunion il y aura une élection pour de nouveaux administrateurs suivi d'un conseil d'administration pour élire les membres du bureau. Il constate la présence de 23 personnes et indique que 63 pouvoirs lui ont été transmis dont 1 donné à Y Goutz. Ce dernier ne faisant plus partie de l'association, ce pouvoir ne peut être comptabilisé. 85 participants sont donc recensés sur 180 membres cotisants.

Il ouvre l'ordre du jour et passe la parole à Alain Rouceau, 1^{er} vice-président, pour la présentation du rapport moral 2022.

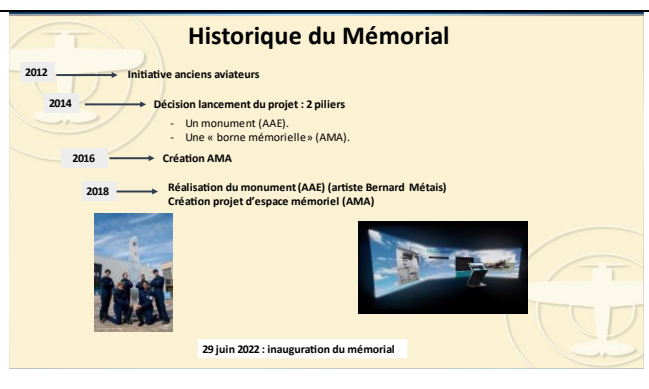
1. Présentation du rapport moral

Alain Rouceau rappelle le rendez-vous important qu'est la tenue de l'assemblée générale qui permet aux membres de manifester leur engagement et d'approuver par leurs votes l'activité de l'année et le rapport financier. Il se présente brièvement et tient à honorer les mémoires des deux derniers présidents : Jean Rondel qui a tenu le poste pendant 1 année avec un dynamisme remarquable avant sa brutale disparition et René Perret qui a œuvré jusqu'au bout pour l'association. Il remercie enfin Michel Caplet qu'il a remplacé comme vice- président pour son action et ses résultats.

Le rapport moral, retranscrit en annexe 1, se divise en 3 parties : rappel du projet, bilan de l'année et un focus sur le renouvellement d'une partie du conseil d'administration et l'élection d'un nouveau président¹.

a. Rappel du projet

L'initiative est lancée par d'anciens aviateurs en 2012 avec le constat qu'il n'y a pas de lieu de mémoire, l'accident aérien de 2015 sera l'élément déclencheur de la création de l'association du Mémorial des Aviateurs (AMA). L'armée de l'air s'associe au projet et l'AMA est créée le 15 février 2016. L'espace mémoriel, situé au sein du musée de l'Air et de l'Espace (MAE), est inauguré par le CEMAA le 29 juin 2022.



¹ Ce dernier point sera traité au paragraphe 4

L'espace mémoriel a une double vocation

- Mémoire : rendre hommage aux disparus,
- Éducative : faire connaître aux familles et aux visiteurs l'environnement de ces aviateurs au travers de 8 rubriques interactives.

« Il s'agit bien de profiter de cet espace public pour développer la sensibilité de la société civile à la compréhension du fait aérien militaire, valoriser l'image de l'aviateur, contribuer au rayonnement de l'Armée de l'air, et valoriser le site du Bourget et les Ailes Françaises² ».

b. Bilan de l'année écoulée et perspectives de l'année en cours

Alain Rouceau fait un rapide point de situation des rubriques en commençant par celles qui sont les plus abouties :



- ⇒ Époques dont les films sont finalisés et présentés au public,
- ⇒ Aéronefs avec un remerciement particulier pour le travail remarquable réalisé par Bernard Thevenet,
- ⇒ Acteurs, rubrique pour laquelle le soutien de la DRHAAE est particulièrement souligné pour l'interface avec le commandement et la réalisation des films,
- ⇒ Engagements opérationnels avec 17 OPEX présentées sous forme de films et que l'on continue à enrichir,
- ⇒ Bases Unités : rubrique complexe avec un travail de premier ordre effectué,
- ⇒ Industriels, rubrique qui doit être densifiée,
- ⇒ Alain Rouceau termine par les rubriques cœur de la mission mémorielle : Disparus et grandes Figures :
 - Pour les Grandes Figures, une réflexion en interne puis en concertation avec l'AAE doit être menée pour enrichir cette rubrique dont seuls « les As » font aujourd'hui partie,
 - Pour les aviateurs morts dans l'exercice de leur mission : au 21 mars, il y a 1167 dossiers d'aviateurs présentés au public pour une liste de 14000 noms recensés et une cible estimée de 20 000 noms. A ce titre, Alain Rouceau remercie

² Extrait du rapport moral

chaleureusement Michel Caplet et les 6 bénévoles dont Franck Roumy avec 500 dossiers à son actif et Bertrand Hugot point d'entrée pour le BARAAE...

Pour améliorer la performance, Alain Rouceau pense qu'il importe de travailler de plus en plus en transverse en déroulant les travaux tant en chronologique qu'en thématique et il se félicite que 5 personnes supplémentaires se soient déclarées intéressées pour rejoindre le groupe de rédacteurs. En plus de l'École de l'air et de l'espace déjà engagée, il note également la participation des autres écoles de l'AAE et pense que les officiers traditions/patrimoine des bases sont également une ressource intéressante qu'il convient de motiver.

Pour clore cette partie, il indique aussi qu'une convention sera bientôt établie avec le SHD pour faciliter l'accès aux archives. Il tient à souligner le travail effectué par MIP qui est un fournisseur mais également un partenaire en rappelant qu'un contrat de maintenance est en cours de signature avec cette société et il remercie chaleureusement les deux informaticiens de Mont de Marsan sans lesquels le dispositif ne fonctionnerait pas et dont le travail dans l'ombre doit être souligné.

En conclusion sur ce bilan annuel, Alain Rouceau trace quelques perspectives après la 1^{ère} phase qu'était l'inauguration. Il faut penser à la duplication du système, à sa sécurisation sur les plans financiers et techniques avec les droits associés qui ont une valeur immatérielle à définir et à la recherche de financements qui demeure l'objectif stratégique à la continuité du projet.

Pour terminer, il estime que l'amélioration de la communication doit devenir un axe essentiel. L'AMA n'est pas suffisamment connue et « c'est une priorité de faire connaître ce magnifique mémorial³ ».

Une discussion - commentaires, questions/réponses - s'engage dont quelques extraits ci-dessous

- *JC Ichac informe qu'à titre personnel, il rédige un guide des avions isolés pour que l'on puisse savoir où ils sont pour aller les voir ; ce projet a été envoyé à l'AAE. Il ajoute également que l'AMA pourrait utilement se faire mieux connaître via l'association des maires de France,*
- *Cas d'un aviateur oublié : le C/C Kazanopoulos mort à 22 ans écrasé par une porte de hangar, et dont le père était colonel de l'armée grecque et le frère du C/C, 73 ans aujourd'hui, ému de savoir que son petit frère n'aura pas été oublié.*
- *Question : Que représente le budget cotisation, sachant qu'il y a 400 membres dans l'association ?*

Réponse : cela représente environ 7000€ mais pourrait représenter beaucoup plus au regard du nombre d'aviateurs en service ou en retraite ; d'où l'importance de la communication,

- *Question : « mort dans l'accomplissant leur mission ? si on prend le crash d'un 262, cela veut dire que tous ceux qui sont dans cet avion sont concernés ?*

Réponse : Oui pour les aviateurs même ceux qui sont passagers mais à la condition qu'ils soient eux-mêmes en mission pour l'AAE.

- *Réponse complémentaire : Le trajet domicile-travail n'est pas inclus.*

- *Question : les dossiers commencent bien après 1962 ?*

Réponse : oui, il y aura beaucoup de chronologique et de prudence car après 1962 les familles sont toujours vivantes et donc on a commencé la borne mémorielle avec elles... ce qui a conduit à élaborer une méthode très rigoureuse ... ensuite, plus on ira dans le passé moins cela sera

³ Extrait du rapport moral

sensible. Cependant, il est impératif de ne pas porter de jugement et d'être inattaquable. On pose les circonstances mais jamais les causes

- Question : avez-vous l'autorisation d'accéder aux dossiers récents avant la prescription de 50 ans ?

Réponse : les rapports d'accidents sont au SHD et on peut les consulter par une demande de dérogation.

JC Ichac, après avoir rappelé la création du souvenir français, relance l'idée de s'appuyer sur le réseau des maires de France sachant que ces derniers sont en mesure de fournir des informations locales très intéressantes, notamment sur des tombes souvent en déshérence d'aviateurs, voire de noms de rue les concernant.

Question : Donner un nom de baptême de la salle de l'AMA ?

Réponse : idée qui fait son chemin mais il est encore trop tôt. Sujet à l'étude

L'amélioration de la signalisation du mémorial est également soulevée et doit être traitée en liaison avec le MAE.

Alain Rouceau conclut par ces mots : « Au final, le mémorial sera un sanctuaire vivant et ouvert ».

Il procède au vote sur le rapport moral avec la question suivante :

L'assemblée générale approuve-t-elle le rapport moral 2022 du 1er vice-président tel qu'il vous a été présenté?					
Résolution 1					
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	TOTAL	
Rapport moral	85	0	0	85	Adopté

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2. Rapport financier

a. Rapport financier 2022

 <h2>Rapport financier 2022</h2> <p>Agenda</p> <ul style="list-style-type: none">• Dépenses de l'espace multimédia immersif de sa création à son inauguration• Rapport du contrôleur aux comptes• Compte de résultat 2022• Bilan 2022• Budget 2023	<p>Le 12 février 2023</p> <p>ASSOCIATION DU MEMORIAL DES AVIATEURS</p> <p>Rapport du contrôleur aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022</p> <p>Messieurs les généraux, Mesdames, Messieurs chers amis,</p> <p>En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.</p> <p>Au vu des éléments collectés, je certifie que les comptes annuels de l'association sont au regard des principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association.</p> <p>Les charges courantes de fonctionnement qui s'étaient fortement contractées en 2021 ont retrouvé un niveau plus habituel mais l'évolution à la baisse des cotisations est un sujet de préoccupation.</p> <p> Alain Vienney Le contrôleur aux comptes</p>
---	---

En propos liminaires, André Geoffroy fait un point des dépenses et des recettes depuis la création de l'association et y inclut les dépenses non comptabilisées que représente le bénévolat pour en conclure que le projet pourrait être évalué à 1 M€ sur la base du cumul de dépenses financières à hauteur de 454K€ et des dépenses de bénévolat estimés à 504K€. Le tableau fait l'objet de l'annexe 3.

Il fait lecture du rapport du commissaire aux comptes : Alain Vianney qui certifie les comptes annuels de l'association⁴.

Il présente ensuite le rapport financier⁵ : bilan et compte de résultat 2022 qui sera soumis au vote des participants.

1. COMPTE DE RESULTAT – 2022 -

CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
Charges de structure			Produits d'exploitation	7 671	10 329
Charges Vie courante	11 971	4 745	Cotisations (2801)		
Déplacement (7438)			Dons (4870)		
Communication (1084)			Produits financiers	443	363
Frais postaux (440)			Livret A et compte à terme (342)		
Fournitures bureau (0)			Rembt commissions (101)		
Divers fournisseurs (3009)			Produits exceptionnels	193 000	20 000
Charges financières	235	178	Versement		
Régularisation compte à terme 2019	279		Ailes Brisées (15000)		
Site Web	1 789		Armée de l'air (178000)		
Asenseur MAE	19 880				
Logiciels MIP	226 951	30 000			0
Total des charges	261 105	34 923	Total des produits	201 114	30 692
Excédent de l'exercice	-59 991	-4 231			

Commentaires :

- Les charges de la vie courante (12K€) ont légèrement augmenté (effet post Covid) mais les 2 postes de dépenses principaux sont :
 - o Le paiement de l'installation de l'ascenseur (20 K€)
 - o Le paiement des logiciels MIP pour terminer les programmes en cours et assurer l'inauguration (227K€)
- Les produits principaux sont essentiellement à la rubrique « 00exceptionnels » :
 - o La subvention annuelle des Ailes Brisées sans laquelle le fonctionnement de l'association ne pourrait être assuré

⁴ Repris en annexe 2

⁵ Repris en annexe 3

- Le versement de l'aide de l'AAE qui a permis de finaliser tous les investissements prévus (André Geoffroy retrace l'historique de cette subvention et les difficultés qu'il a fallu traiter pour l'obtenir).
- Le résultat final est une perte de 60 K€ mais la trésorerie reste positive et aucune dépense importante ne pourrait être engagée sans la trésorerie permettant sa couverture.
- *A une question posée sur le montant annuel des cotisations, André Geoffroy précise que l'appel se chevauche parfois sur 2 exercices, d'où la difficulté de connaître le nombre exact de cotisants, puisque ce qui est perçu dans l'année est pris en compte dans l'année. Globalement, il y a 400 cotisants, chiffre jugé faible par rapport au nombre d'aviateurs et il est important de continuer ce travail de recrutement.*
- *A la question : faut-il augmenter le nombre d'adhérents ? André Geoffroy rappelle que ce n'est pas le nombre d'adhérents qui importe vraiment dans le budget mais le nombre des donateurs. Il précise que le montant des dons est supérieur à celui des cotisations.*

2. BILAN au 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
Actifs circulants			Fonds propres		
Stocks		0	Fonds de réserve	0	0
Créances		0			
Disponibilités			Dettes	0	0
Trésorerie	14 823	30 156	Report à nouveau	27 028	87 019
Comptes sur livret					
Livret A	12 205	56 863			
Compte à terme	0	0			
TOTAL	27 028	87 019	TOTAL	27 028	87 019

La trésorerie est à ce jour de 27K€, contre 87K€ en 2021. Le fonctionnement courant est assuré mais il importe de trouver des donateurs pour pouvoir assurer le développement.

- Question : *Y a-t-il des contributions d'industriels ?*

Réponse : *oui, au départ, l'AMA a eu quelques dons mais maintenant il y a la Fondation des ailes de France qui est le récepteur principal des dons et qui peut redistribuer aux associations de l'AAE. La Fondation a demandé aux Ailes Brisées une aide et les Ailes Brisées l'a conditionnée par une subvention à l'AMA... Aussi, l'AMA va recevoir 3000€ en 2023... mais au titre de 2022.... Avec une « promesse » de 5000€ pour 2023. André en profite pour souligner l'action très positive des Ailes Brisées à notre égard.*

- *La question de la valorisation de notre fonds de commerce est posée avec un rendez-vous prochain avec un cabinet d'avocats sur la propriété intellectuelle car il importe de valoriser ce bien immatériel.*
- *La question de l'intégration des biens mobiliers au bilan est également posée. Ces biens mobiliers sont constitués des moyens informatiques, lesquels se déprécient d'un tiers de leur valeur chaque année. Ces biens vaudront donc zéro à fin 2024 ». En revanche, il est précisé que l'ascenseur n'appartient pas à l'AMA.*

- *Question : doit-on avoir un commissaire aux comptes officiels ?*

Réponse : question à l'étude compte-tenu des montants

Le rapport financier (retranscrit en annexe 2) est soumis au vote des participants avec la question suivante :

L'assemblée générale approuve-t-elle le rapport financier 2022 tel qu'il vous a été présenté et donne-t-elle quitus au trésorier ?

Vote n° 2					
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	TOTAL	
Rapport financier et quitus donné au trésorier	85	0	0	85	Adopté

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

b. Projet de budget

RESSOURCES	Budget 2023	DEPENSES	Budget 2023
Cotisations et dons	8 000	Vie courante	15 000
Intérêts	0	Charges financière	150
Versement Ailes Brisées	15 000	Développements MIP	30 000
Autres sponsors	40 000	Maintenance MIP	7 000
Report 2021	27 028	Extensions musées AAE	15 000
		Evolutions WEB - HOB	10 000
		Communication	12 878
TOTAL	90 028	TOTAL	90 028

Le trésorier présente un projet volontairement optimiste sur le montant des cotisations et les sponsors mais précise qu'aucune dépense ne pourra être autorisée sans la contrepartie financière correspondante.

- *Question : sur les 27K€, on a zéro à date et la trésorerie serait entièrement consommée ?*

Réponse : oui mais « pas de dépenses si pas de ressources ».

Le projet de budget est soumis au vote des participants :

Résolution n°3 : L'assemblée générale approuve-t-elle le projet de budget 2023 ?

Vote n° 3					
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	TOTAL	
projet de budget 2023	85	0	0	85	Adopté

Le projet de budget est adopté à l'unanimité

3. Montant de la cotisation : 20€

Il est proposé de la maintenir à 20€, sachant qu'avec la cotisation les adhérents versent en général un don qu'il importe de dissocier comptablement à l'avenir.

Résolution n°4 : L'assemblée générale approuve-t-elle le maintien à 20€ de la cotisation ?

Vote n°4					
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	TOTAL	
maintien du montant de la cotisation	85	1	0		Adopté

Le montant de la cotisation 2023 reste fixé à 20€.

4. Renouvellement du conseil d'administration et du bureau, élection du nouveau président

Alain Rouceau rappelle l'événement malheureux ayant abouti à la démission du conseil d'administration d'Yvon Goutz et également à son exclusion après un conseil d'administration extraordinaire du 9 septembre.

Il n'y a pas de renouvellement de mandats des membres actuels du CA en 2023 mais il y a 3 postes vacants et 3 candidats ont annoncé leurs candidatures. Le Général Matthieu Pellissier, Bertrand Hugot et Benoit Colin. Un 4^{ème} candidat s'était déclaré et s'est désisté.

Les 3 candidats se présentent tour à tour et expriment leur envie de rejoindre le groupe des administrateurs. Avant même le vote, des applaudissements chaleureux suivent chacune des présentations.

Vote n° 2					
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	TOTAL	
Matthieu PELLISSIER	85	0	0	85	Elu
Bertrand HUGOT	85	0	0	85	Elu
Benoît COLIN	85	0	0	85	Elu

Les 3 nouveaux administrateurs sont élus. Alain Rouceau remercie le MAE pour son accueil

L'AG est close à 16h et le conseil d'administration se réunit pour élire les membres du nouveau bureau.

Annexe 1

Rapport moral présenté par le 1^{er} vice-président Alain ROUCEAU



Association du Mémorial des Aviateurs

Assemblée générale ordinaire du 21 mars 2023, rapport moral

La tenue de l'Assemblée générale constitue toujours un rendez-vous important dans la vie d'une association, particulièrement la nôtre qui a encore connu en 2022 une année riche mêlant événement tragique et inauguration tant attendue du Mémorial des Aviateurs.

L'Assemblée générale permet aux membres de manifester leur engagement et leur responsabilité par le pouvoir d'approuver le rapport moral, le rapport financier, et les résolutions arrêtées par le Conseil d'administration. Cela concerne les grandes lignes de notre activité durant l'exercice écoulé, les perspectives de l'exercice en cours, et l'organisation de notre association.

En qualité de premier vice-président, faisant fonction de président par intérim, il me revient l'honneur de vous présenter le rapport moral.

Je tiens tout d'abord à honorer la mémoire de notre président, Jean Rondel, parti trop tôt en juin dernier. Il n'aura pu tenir ce poste qu'un peu plus d'une année et pourtant par son engagement, sa volonté, sa capacité de travail, il nous a engagé sur une belle dynamique qu'il nous revient de pérenniser.

Rappel sur le projet - Inauguration

L'initiative de la création d'un Mémorial des Aviateurs a été lancée en 2012 par d'anciens aviateurs de l'armée de l'air pour honorer la mémoire de leurs camarades morts dans l'accomplissement de leur mission depuis la création de l'aéronautique militaire en 1909 jusqu'à nos jours.

L'armée de l'air va alors s'associer à ce projet et l'Association du Mémorial des Aviateurs est créée le 15 février 2016. C'est à cette date qu'il est proposé de réaliser ce Mémorial au musée de l'Air et de l'espace (MAE) par l'installation d'un monument, œuvre de l'artiste français Jean-Baptiste Métais, sur le parvis du Musée et d'un espace mémoriel dans le hall de la Cocarde. Différentes conventions sont alors établies entre l'AMA et le musée de l'Air et de l'espace.

L'inauguration du monument et de l'espace mémoriel par le Général d'armée aérienne Stéphane Mille, Chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, s'est déroulée le 29 juin 2022.

L'espace mémoriel a ainsi une double vocation :

- Mémoirelle : Rendre hommage aux disparus ;
- Educative : Faire connaître aux familles mais aussi aux visiteurs du musée, ce qu'était l'environnement de ces aviateurs au travers des 8 rubriques interactives.

Il s'agit bien de profiter de cet espace public pour développer la sensibilité de la société civile à la

compréhension du fait aérien militaire, valoriser l'image de l'aviateur, contribuer au rayonnement de l'Armée de l'air, et valoriser le site du Bourget et les Ailes Françaises.

La scénographie du dispositif proposé est basée sur une logique d'interactivité sensorielle immersive, attractive et pédagogique. Elle plonge le visiteur dans un univers d'images, avec une continuité historique de plus de 100 années. L'espace a été réalisé par la société MIP (Master Image Programmes). Les avis sont unanimes pour saluer la très grande qualité du travail réalisé par ce partenaire avec lequel l'association a tissé des liens privilégiés.

Bilan de l'année écoulée et perspectives de l'année en cours

Je vais en premier lieu faire un rapide point de situation de l'espace mémoriel et des rubriques.

Je commencerai par celles qui sont abouties ou en passe de l'être très prochainement.

Il en est ainsi de la rubrique Les Périodes dont les films sont finalisés et présentés au public. Il en est de même pour la rubrique Les Aéronefs, exceptionnel dossier réalisé par Bernard Thévenet et qui est devenu une référence au sein de l'AAE, le CESA l'a d'ailleurs incluse dans son livre sur l'histoire de l'Armée de l'air et de l'espace parue au printemps 2022.

En ce qui concerne « Les Acteurs et les Missions », les trois dernières interviews (NOSA, pilote hélicoptère et sauveteur plongeur) seront prochainement intégrées dans l'espace. Je tiens à souligner le soutien très important de la DRHAAE qui nous a servi d'interface auprès des commandements de l'AAE pour faire réaliser ces films essentiels à notre projet.

Les rubriques Engagements opérationnels et Les Unités vont continuer à s'enrichir et se développer. Luc Pessé, Patricia Dubietz et Bernard Palmiéri ont réalisé un travail remarquable qui mérite d'être reconnu. La rubrique Les Industriels est encore à construire en grande partie.

J'en arrive au cœur la mission mémorielle à savoir les rubriques Disparus et Grandes Figures.

Il nous faudra définir précisément en 2023 l'éligibilité à la rubrique Grandes Figures, d'abord en réflexion interne puis en concertation avec l'AAE. A ce jour, par défaut, seuls les « As » font partie de cette rubrique, appelée donc à s'enrichir rapidement.

Au 21 mars 2023, 1167 dossiers d'aviateurs sont présentés au public. Ils sont le résultat d'un énorme travail réalisé par ceux que je nomme les contributeurs et les rédacteurs mais aussi grâce à la participation parfois très active des familles en particulier pour fournir des éléments biographiques, des documents et des photos. J'y reviendrai plus tard. Plusieurs centaines de dossier (environ 600) sont en cours de rédaction et de validation. Désormais la borne sera mise à jour (nouveaux dossiers et dossiers enrichis) 3 à 4 fois par an.

Au sein de la CRH que je préside, nous nous sommes donnés pour objectif de finaliser la liste de tous les aviateurs éligibles au mémorial dans les rubriques disparus et grandes figures. Ceci permettra de mettre en place une organisation du travail efficiente au niveau des rédacteurs afin d'accélérer significativement la réalisation des dossiers. A ce jour une première liste de travail comporte déjà 14000 noms et l'enrichissement se poursuit en agrégeant progressivement d'autres bases de données. Il est difficile d'estimer la cible finale mais 20000 semble réaliste.

Je tiens à remercier particulièrement Michel Caplet qui a initié la CRH et reste un rédacteur précieux et très apprécié de tous. Citons la petite équipe actuelle : Franck Roumy qui a réalisé plusieurs centaines de dossiers et est en phase d'achever la période des années 30. Christian Brun qui fait le lien avec l'Ecole de l'air et de l'espace à Salon de Provence où les élèves ont déjà contribué à préparer près de 250 dossiers qui seront progressivement transférés à la CRH.

Ici présents, Bertrand Hugot dont l'aide, au sein et en étroite coopération avec le BARAAE, est essentielle pour notre projet en nous permettant un accès privilégié aux archives de l'AAE. Jean Marie Abadie affecté

au sein du MAE (dossiers 1ere GM), Jean Marie Bena dont la qualité des dossiers (Grand est/Lorraine) est toujours remarquable. Et Benoit Colin (dossiers 2ème GM) qui nous a rejoint en juin 2022 et est connu pour la rédaction de ses livres sur le groupe de chasse I/8 et plus récemment son grand père Pierre Colin. Christian Levaufre est un point de contact précieux avec le CAPM de Pau, et Claude Seillier, qui va rejoindre bientôt la communauté des rédacteurs, une mine de renseignements sur les parachutistes.

Pour réaliser notre ambition cette équipe de rédacteurs / contributeurs doit s'accroître et j'en appelle à tous les bonnes volontés pour rejoindre la CRH. Des actions ont déjà été entreprises et commencent à porter leur fruit. Nous espérons pouvoir accueillir sous peu 4 à 5 nouveaux rédacteurs auxquels vont s'ajouter la participation des autres écoles de l'AAE. (Saintes, Rochefort et même Grenoble). Là encore je remercie la DRHAAE pour son soutien. De même les officiers tradition/patrimoine des bases sont une ressource intéressante. Des contacts ont été initiés avec Avord, Orange et Evreux par exemple.

Alors que la phase initiale concernait essentiellement les dossiers post 1962, les travaux se déroulent désormais tant en chronologique qu'en thématique (conflits mondiaux, unités (NN), spécialités SAS FFL, pilotes hélicoptères etc..). Nous recherchons en particulier des bénévoles pour couvrir les conflits Algérie et Indochine.

De même, afin de faciliter nos travaux de recherche une convention sera prochainement établie avec le SHD afin de bénéficier de facilité d'accès aux archives sur les sites de Vincennes Caen et Pau.

Notre base de données et son interface (LGPP) repose sur le travail exceptionnel et la réactivité de nos deux informaticiens, Philippe Peltier et Georges Latapy, tous deux de Mont de Marsan. Ces derniers mois de très nombreuses améliorations ont été apportées particulièrement le passage à Access 64 bits assurant la compatibilité avec les dernières versions de Microsoft Office.

Le travail avec MIP se poursuit, bien entendu, et un contrat pluriannuel devrait être signé d'ici l'été. Il couvrira notamment les mises à jour des rubriques et la maintenance des systèmes.

Si la première phase du projet de l'espace mémoriel s'est achevée avec l'inauguration, les réflexions vont débiter pour une seconde phase qui devrait voir des duplications de l'espace sur des sites de l'AAE. Outre les aspects matériels et financiers qu'il faudra travailler en collaboration avec MIP et l'AAE, il faudra ouvrir un chantier relatif aux droits de propriété intellectuelle. Le Bureau a pris contact avec un cabinet d'avocats pour initier les travaux.

Il va sans dire que la recherche de financements demeure un objectif stratégique essentiel. Le rapport financier qui va vous être présenté est éloquent, les sommes sont importantes et la pérennité du mémorial doit reposer sur une assise financière robuste.

Pour en terminer avec les perspectives il reste un énorme chantier à mettre en œuvre : communiquer afin de faire connaître ce magnifique mémorial. Ceci permettra de le nourrir de nouveaux apports comme cela a déjà débuté depuis l'inauguration, ceci permettra aussi de faciliter la recherche de financements. Ceci devrait aussi permettre d'augmenter significativement le nombre d'adhérents dont le vivier naturel (l'AAE) est considérable.

Au-delà de l'apport financier des cotisations le poids de l'association en serait renforcé. Mais s'il est facile de comprendre ce que peuvent apporter les adhérents à l'AMA il faudra a contrario réfléchir à ce que l'AMA peut leur apporter.

Renouvellement du Conseil d'administration et du bureau. Election du nouveau président.

Il faut rappeler à ce stade un épisode malheureux qu'a connu l'association cet été avec de profondes dissensions entre l'AMA et le général Yvon Goutx, membre du CA et président d'honneur. Si celui-ci a démissionné de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration, convoqué en réunion

extraordinaire le 9 septembre 2022, a voté son exclusion de l'association. Cet épisode malheureux est désormais derrière nous.

Il n'y a pas de renouvellement de mandat de membres actuels du CA cette année. Cependant il subsiste des postes vacants et trois candidats ont annoncé leur candidature : le général Matthieu Pellissier, Bertrand Hugot et Benoit Colin. Un quatrième candidat, Christian Roulot, s'est désisté pour raisons personnelles. L'élection aura lieu lors de cet AG à l'issue des présentations. Le nouveau CA se réunira alors pour élire les membres du nouveau bureau et le nouveau président.

Conclusion

L'inauguration du Mémorial des aviateurs n'est pas un aboutissement mais bien au contraire le début d'une nouvelle phase pour le mémorial. Le chemin à parcourir reste immense mais la route est tracée.

Rien ne serait possible sans les nombreux bénévoles qui œuvrent sans compter, en particulier les rédacteurs et contributeurs pour les dossiers des disparus et grandes figures, mais aussi tous ceux qui participent aux rubriques. Mention spéciale pour les membres du bureau Pierre Niclot, André Geoffroy, Thierry Levrier et Pierre Alain Antoine, sans oublier François Cathala et Ludovic Termote pour le site Internet et la gestion des membres.

Je tiens aussi à remercier le général Yves Jourdan, secrétaire général du Conseil scientifique et historique, dont le rôle est certes discret mais fondamental pour assurer la crédibilité de notre travail.

Au-delà des partenariats avec l'Armée de l'air et de l'espace et le musée de l'Air et de l'espace, l'association des Ailes Brisées est un soutien indéfectible et particulièrement précieux tant les valeurs qui nous unissent sont proches. D'autres associations telles que les Gueules cassées et le Souvenir français ou certains industriels ont également apporté leur soutien. De manière générale des liens vont continuer à se tisser également avec des associations ou organisations en lien avec le mémorial.

L'ambition que s'est donnée l'AMA est des plus nobles : rendre hommage à tous les aviateurs morts dans l'accomplissement de leur mission. Elle nécessitera encore de longues années de travail et la participation de nombreux bénévoles qui enrichiront l'espace mémorial afin qu'aucun disparu ne soit laissé au bord du chemin. C'est une belle aventure humaine : il y a quelques jours j'étais en contact avec le frère du caporal-chef Dimitri Kazanopoulos, jeune mécanicien décédé accidentellement en 1983 lors d'un exercice DATEX. Il n'était pas dans notre liste et cet oubli sera réparé. Beaucoup d'émotion de la part de la famille dans les échanges...

Au final le mémorial sera un sanctuaire ouvert afin que nous puissions honorer ces aviateurs mais aussi transmettre le sens de leur sacrifice.

*GDA (2S) Alain Rouceau
1er Vice-président
Président de la commission des Recherches Historiques
AMA - Association du Mémorial des aviateurs.*

Annexe 2

Rapport du commissaire aux comptes Alain VIENNEY

Le 12 février 2023

ASSOCIATION DU MEMORIAL DES AVIATEURS

Rapport du contrôleur aux comptes
sur l'exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les généraux, Mesdames, Messieurs chers amis,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Au vu des éléments collectés, je certifie que les comptes annuels de l'association sont au regard des principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association.

Les charges courantes de fonctionnement qui s'étaient fortement contractées en 2021 ont retrouvé un niveau plus habituel mais l'évolution à la baisse des cotisations est un sujet de préoccupation.



Alain Vienney

Le contrôleur aux comptes

Les présents comptes ont été approuvés par le conseil d'administration, après leur validation par Alain VIENNEY, Contrôleur aux comptes.



André Geoffroy
Trésorier

Annexe 3 - rapport financier présenté par André GEOFFROY



Les présents comptes ont été validés par le Contrôleur aux comptes, Alain VIENNEY, en date du 12 février 2023.

Le compte de résultat

Le compte de résultat est la présentation comptable de la vie de l'association, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Il est le reflet des activités de l'exercice écoulé. Sa présentation est adaptée aux activités de l'association et rend compte de l'affectation des excédents au fonds de réserve. Il se compose de charges et de produits.

Les charges comprennent des charges dites de structure :

- charges vie courante : frais de secrétariat, frais postaux, frais de transport, réunions, conseils d'administration, assemblée générale
- charges financières : frais bancaires et impôts

Elles comprennent aussi des charges exceptionnelles :

- versement à la société MIP : 226.951,00 euros en solde du projet (lots développement informatique). A noter qu'à la date de l'inauguration de l'espace multimédia en juin dernier, le système informatique de cet espace (logiciels et matériels) auront nécessités une dépense auprès de la société MIP d'un montant de 342.511,00 euros.

Les produits se composent :

- de produits dits d'exploitation : 7.671 euros (cotisations et dons), en baisse par rapport à l'année 2021
- de produits financiers : 443 euros (intérêts du livret A)
- de produits exceptionnels : versements des Ailes Brisées (15.000 euros), de l'Armée de l'air et de l'espace (178.000 euros). Ce sont des montants TTC

Le déficit de l'exercice est donc de 59.991 euros

Le bilan au 31 décembre 2022

Le bilan est l'état comptable du patrimoine. C'est une photographie au 31 décembre 2022 de la situation patrimoniale de l'association. Il est constitué d'un actif et d'un passif.

L'actif est l'inventaire comptable des éléments constitutifs du patrimoine de l'association (trésorerie : 14.823 euros ; livret A : 12.205 euros).

Il est donc proposé de porter le résultat positif de 27.028 euros au passif du bilan en report à nouveau de façon à être intégré au fond de réserve après le vote de l'AGO.

Le Budget 2023

Les ressources prévisibles sont :

- Cotisations et dons : 8.000 euros (7.671 euros en 2021)
- Versement Ailes Brisées : 15 000 euros (don déjà reçu)
- Sponsors (à trouver...) : 40.000 euros

Les dépenses prévisibles sont :

- Vie courante : 15 000 euros.
- Charges financières : 150 euros (frais bancaires)
- Espace mémoriel :
 - o Nouveaux développements MIP (30.000 euros)
 - o Maintenance annuelle MIP (7.000 euros)
 - o Réplication de la borne dans des musées AAE (15.000 euros)
 - o Evolutions du site WEB (10.000 euros)
 - o Communication (12.878 euros)

André Geoffroy

Trésorier

Coût global du projet -

Rapport financier 2022									
Création de l'espace immersif									
Dépenses financières (* comptes arrêtés à la date de l'inauguration)									
Fournisseurs	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 *	Total	Commentaires
MIP				85 560,00 €		30 000,00 €	226 951,00 €	342 511,00 €	Master Image Programmes - Logiciels et matériels
MAE				10 000,00 €			19 880,00 €	29 880,00 €	Ascenseur PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
HOB			717,60 €	3 708,00 €	6 076,42 €	249,60 €	1 533,60 €	12 285,22 €	Hébergement site Web
Vie courante	537,80 €	8 335,46 €	14 445,33 €	17 600,71 €	11 877,70 €	4 672,22 €	11 767,43 €	69 236,65 €	Timbrages, transports, NDF, flyers, banque, impôts...
Total	537,80 €	8 335,46 €	15 162,93 €	116 868,71 €	17 954,12 €	34 921,82 €	260 132,03 €	453 912,87 €	
Bénévoles (contributions volontaires en nature prises en compte pour les déclarations fiscales)									
Bénévoles	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Commentaires
	72 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	504 000,00 €	Equivalent de 4 bénévoles à temps plein 1500 €/mois
Total projet : 957 912,87 €									

Annexe 4 – état des présents à l'AG du 21 mars 2023

Liste membres présents à l'AG du 21 mars 2023
Musée de l'Air et de l'Espace

Nom prénom	Cotisation à jour	Observations
LETEURTROIS Jean-Paul	- x	
ICHAC Jean-Claude	- x	
STEPHAN Bernard Pascal	- x	
GABET Christian		Abs
CAPLET Michel	- x	
HUGOT Bertrand	- x	
COLIN Benoît	- x	
GROSHENNY Gérard		Abs
COUILLAULT Raymonde	- x	
PERRET Bernadette	- x	
DUCASTEL Marc	- x	
LE TOHIC Anne	- x	
GRUET Pierre	- x	
BENA Jean-Marie	- x	
BISIAUX Patrice	- x	
Niclot Pierre	- x	
GEFFROY André	- x	
JAVOUHEY Bernard	- x	Abs
ROUCEAU Alain	- x	
PELLISSIER Matthieu	- x	
LEVRIER Thierry	- x	
BESSE Luc	- x	
CHOPPIN Bernard	- x	
PRIMART Jean-Pierre	- x	
ADADIE J. P.	- x	
VIGNERY Alain	- x	
BOUS J. Louis	- x	

+62 pouvoir -

Pouvoirs reçus

Total : 63 - 1 = 62

- Pierre Niclot : 16**
- Alain Rouceau : 16**
- Bertrand Hugot : 3**
- Matthieu Pellissier : 2**
- Michel Caplet : 4**
- Bernard Choplin : 1**
- ~~Yvon Goux~~ : 1**
- Non nominatifs : 20**

Annexe 5 - Présentation des nouveaux administrateurs élus

Présentation des candidats

➤ **Matthieu Pellissier**

Le départ brutal de Jean Rondel nous a tous beaucoup affecté. Il nous manque depuis ce terrible jour de juillet mais lui-même nous aurait dit, avec toute sa finesse et son humour, qu'il ne faut pas baisser les bras et poursuivre avec force et courage toutes les actions qu'il avait entreprises. Sa passion pour notre histoire aéronautique était communicative et stimulante. Fréquemment nous discutons ensemble de ses projets pour le mémorial des aviateurs, association qu'il était très fier de présider. Conscient de la valeur de cet héritage, convaincu de l'impérieux devoir d'honorer le souvenir de nos anciens et de transmettre ce qu'ils nous ont légué au prix de leurs vies, je présente ma candidature au conseil d'administration de l'association du mémorial des aviateurs pour le poste de président. Je propose de reprendre le flambeau dans une fidèle continuité des engagements de Jean. Je mesure l'importance de cette responsabilité mais je sais qu'avec l'enthousiasme et le dévouement des membres de l'association ainsi que de ses partenaires le fardeau sera allégé et le développement du mémorial facilité. Je sais aussi que, depuis là-haut, Jean nous aidera et nous glissera quelques bons mots pour stimuler notre créativité et entretenir la flamme de cette belle association qu'il aimait tant.

Janvier 2018 - MC/ec

Présentation des candidats

➤ **Bertrand Hugot**

Sous-officier de carrière dans l'armée de l'air pendant 33 ans, j'ai toujours été intéressé par son histoire, ses unités et les hommes qui la compose. Adhérent à l'AMA, réserviste au sein du Bureau des archives et des réserves de l'armée de l'air (BARAA) à Dijon, je cherche surtout à retrouver des aviateurs dont leur disparition est souvent restée anonyme. Exigeant et opiniâtre ma connaissance des fonds détenus par le BARAA reste un atout non négligeable pour aider l'AMA dans la réalisation de son espace mémoriel. Au sein du conseil d'administration de l'AMA je devrais pouvoir apporter une approche en relation avec mes origines d'ancien appelé du contingent, sous-officier et mécanicien au sein de l'armée de l'air.

➤ **Benoît Colin**

Je suis candidat au Conseil d'Administration de l'AMA. Actuellement rédacteur au sein de la commission des recherches historiques, je peux proposer de poursuivre le développement autour des recherches historiques, auxquelles je consacre déjà une grande part de mon temps. Je peux également contribuer à faire connaître l'AMA dans mon réseau, ou à aider à faire connaître cette belle association.

Janvier 2018 - MC/ec

Annexe 6 - liste des membres du conseil d'administration et du bureau

ASSOCIATION DU MEMORIAL DES AVIATEURS

au 21/03/2023

Membres du bureau

PELLISSIER	Matthieu	Président	06 48 33 75 20	matthieu.pellissier@aresia.com
ROUCEAU	Alain	1 ^{er} Vice-Président	06 83 47 78 84	rouceau@outlook.fr
ANTOINE	Pierre-Alain	2 ^{ème} Vice-Président	06 85 41 27 27	pierrealainantoine@yahoo.fr
NICLOT	Pierre	Secrétaire général	06 70 91 42 75	pniclot@orange.fr
GEOFFROY	André	Trésorier	06 82 58 58 07	andre.geoffroy@wanadoo.fr
LEVRIER	Thierry	Secrétaire général adjoint	06 72 08 80 50	levrierth@wanadoo.fr
COLIN	Benoît	Trésorier adjoint	06 23 33 48 47	bcolin62@gmail.com

Administrateurs

ROBERT-HAUGLUSTAINE	Anne-Catherine	Directrice du MAE. Membre de droit	ac.robert-hauglustaine@museeairespace.fr
VEYSSIERE	André	Maire de Dugny. Membre de droit	
JENNE	Jean-Jacques	Rpt Maire du Bourget Membre de droit	jj.jenne@orange.fr
DELBAUFFE	Gérard	Rpt Souvenir français Membre de droit	gerard.delbauffe@orange.fr
MARTIN	Jean-Pierre	Président des Ailes Brisées. Membre de droit	jpr-martin@orange.fr
VIENNEY	Alain		alain.vienney@cegetel.net
DELCOURT	Jean-Pascal		contact@aea.asso.fr
SEILLIER	Claude		clseillier@wanadoo.fr
PRIMAULT	Jacques		jprimault92@gmail.com amicaa.air@gmail.com
MEROLA	André		andre.merola@wanadoo.fr
CANET	Christian		christiancanet@aol.com
THEVENET	Bernard		berthevenet@gmail.com
CHOPLIN	Bernard		bchoplin522@free.fr
PESSE	Luc		luc.pesse@sfr.fr
HUGOT	Bertrand		hgtb@hotmail.fr